

Dossier de presse/ Dossier Militant CGT

Introduction

Toulon, le 10 mars 2026

Objet : Militarisation de la jeunesse des esprits, de l'emploi, désarmement, Paix, diversification de l'industrie de défense, pôle public national de défense

Le contenu de ce dossier a pour objectif de faire connaître les positions de la CGT dans le contexte de marche vers la guerre, de la multiplication des conflits dans le monde sanctuarisant la loi du plus fort au mépris du droit international.

L'Union départementale des syndicats CGT du Var a réuni des syndicats CGT sur le thème de la Paix, du désarmement, de la militarisation des esprits, de la jeunesse, des emplois ainsi que sur la diversification de l'industrie de défense tout comme sur le pôle public national de défense.

Tout d'abord la CGT France Travail nous a alerté sur le fait qu'un général dirigerait pour France travail, l'action de recrutement pour les emplois liés à l'armement ; c'est un changement de portage fort et les demandeurs d'emplois pourraient ne pas pouvoir refuser un emploi dans ce secteur.

Dans le même temps, la CGT educ'Action nous a signalé la tenue d'une conférence dans un collège à Saint Maximin du grand spécialiste des drones militaires ainsi que sur le glissement du contenu des « classes défense » ; on y perçoit la banalisation de l'acte de guerre « façon jeu vidéo ». En effet, l'école de la république ne peut pas participer à la militarisation de la jeunesse, des esprits, de l'emploi, en banalisant la technologie des drones qui restent des engins de morts pour l'essentiel. Le message institutionnel est clair : l'engagement militaire devient une voie naturelle, valorisée, structurante. L'École devient un sas vers l'armée.

En plus de la CGT educ'Action et la CGT France Travail, nous avons également réuni la CGT de l'Arsenal de Toulon et de ses antennes, les retraités CGT du ministère de la défense (CGT Mindef), la CGT de l'AIA de Cuers (Ateliers Industriels de l'Aéronautique), la Fédération des travailleurs de l'état CGT (FNTE) et l'Union Locale des syndicats CGT de Toulon. Ces syndicats

ont fait le lien avec l'industrie de défense et les annonces de ces dernières semaines ainsi que sur la revendication CGT du Pôle Public National de Défense (PPND).

Nous essayons à travers les contributions que vous trouverez dans les pages de ce dossier de montrer que les capitalistes et les marchands de canons ont une stratégie qu'ils nomment sobrement « économie de guerre » mais qui en réalité est un vrai projet de société de l'école jusqu'à l'emploi dans les corps d'armées.

Les changements de noms du ministère de la Défense à celui des Armées n'est pas neutre ...Bientôt le ministère de la guerre ?

Nous rappelons aussi que « Militaire » n'est pas un métier mais un contrat qui implique le fait de « tuer ou d'être tué ».

Rien n'est neutre. D'abord les classes défense où de notre point de vue, il s'opère un glissement profond dans la manière dont l'État français conçoit la jeunesse et la citoyenneté en renforçant la « cohésion nationale » par un vecteur militaire. Puis le désormais échec de notoriété publique du SNU (Service National Universel) qui deviendrait le SMV (Service Militaire Volontaire) jusqu'à la nomination d'un général à France Travail en charge du recrutement.

Malgré ce contexte « médiatico idéologique », nos syndicats souhaitent porter une autre voix qui n'est pas basiquement antimilitariste. Défendre le pays a toujours été porté par les travailleurs de l'état notamment et nos écrits le montrent à travers les possibilités de diversification de l'activité ou le pôle public national de défense.

Bonne lecture

Sommaire

- Contribution CGT Educ'Action – page 3
- Contribution CGT France Travail – page 9
- Contribution CGT Arsenal de Toulon et de ses antennes - page 12
 - Contribution AIA Cuers Pierrefeu - page 13
- Adresse au rectorat de la CGT Educ'Action – page 16

MILITARISATION DE LA JEUNESSE A L'ECOLE ET RENONCEMENT AUX IDEAUX DE PAIX



Depuis plusieurs années, un glissement profond s'opère dans la manière dont l'État français conçoit la jeunesse et la citoyenneté. Le Service National Universel, malgré une promotion massive et des moyens colossaux, s'est révélé une débâcle express. Mais cet échec n'a pas mis fin à la volonté gouvernementale de renforcer la « cohésion nationale » par un vecteur militaire. Le centre de gravité de cette stratégie s'est simplement déplacé vers un dispositif plus ancien, plus discret et surtout bien plus facile à étendre sans débat public : les « classes défense ». Présentes depuis longtemps dans les collèges et les lycées, elles constituent aujourd'hui la véritable colonne vertébrale de l'acculturation militaire de l'École. L'académie de Nice en compte déjà 35 à la rentrée 2025.

Ce mouvement s'inscrit dans un contexte international marqué par la montée des nationalismes autoritaires, la glorification de la puissance militaire, la multiplication des conflits et la banalisation de la violence dans la culture populaire. Depuis le début du conflit russo-ukrainien, l'idée que la guerre serait une donnée structurelle du monde contemporain s'est imposée dans le discours politique comme dans les médias. Et dans ce climat inquiétant, l'École n'est plus seulement un lieu d'apprentissage : elle devient un relais, un espace où s'installe progressivement une vision militarisée de la jeunesse et de la citoyenneté.

1. « Acculturer les jeunes à la défense » une feuille de route inter-ministérielle

Le guide « Acculturer les jeunes à la défense » (*Ministère de l'Education Nationale, novembre 2025*) pourrait se positionner en doctrine officielle de cette politique. Il recommande d'engager et de valoriser une démarche « progressive, interdisciplinaire et incarnée », articulée autour de plusieurs axes qui, mis bout à bout, dessinent une stratégie d'imprégnation continue qui concerne l'ensemble du public scolaire des collèges et lycées. Il propose d'intégrer les enjeux de défense dans les enseignements, notamment en Education Morale et Civique, en histoire-géographie, en lettres et en sciences. Il encourage à multiplier les rencontres avec des militaires, à participer à des ateliers et à des simulations stratégiques, à concevoir des projets interdisciplinaires. Il incite à immerger les élèves dans des environnements professionnels militaires, visiter des bases, observer des unités, participer à des stages (plus ou moins long y compris les PFMP en lycée professionnel), intégrer des dispositifs de type « cadets de la défense ». Les trinômes académiques, réunissant rectorat, armée et Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), sont désignés comme les pilotes de cette acculturation. Enfin, les unités militaires sont encouragées à maintenir un lien durable avec les élèves, par des cérémonies, des correspondances, des retours en unité.

Pour approfondir le lien Ecole-Armées, le guide insiste plus précisément sur le développement des « Classes de défense et de Sécurité Globale » -plus couramment nommées « classes défense »- qui visent les 13 ans et plus dès la classe de 4^{ème}. À cet âge, les représentations sont encore malléables. Exposer des collégiens à un imaginaire militaire structuré, valorisé et institutionnalisé, n'est pas neutre. Cela oriente leur vision du monde, leur rapport à l'autorité, leur perception de la guerre et de la paix. Le guide insiste sur la nécessité de « corriger les représentations » que les élèves auraient de l'armée. Cette formulation, anodine en apparence, révèle une intention plus profonde : il ne s'agit pas seulement d'informer, mais d'orienter. L'École devient un espace où l'on façonne une vision positive, valorisante, héroïsée de l'institution militaire. La frontière entre éducation et influence se brouille.

2. « Classes défense » : le glissement pédagogique vers l'acculturation militaire

Le témoignage d'un enseignant du Var, qui a conduit pendant plusieurs années une « classe défense » en Section d'Enseignement Professionnel, éclaire concrètement ce glissement. Pour lui et son équipe, le projet se voulait profondément éducatif : géopolitique, histoire des religions, devoir de mémoire, écrivains en guerre, liens entre sciences et conflits. Cela « avait du sens pour moi ». Les élèves ont produit une pièce de théâtre destinée aux écoles primaires, réalisé un mémorial, mené des interviews, rédigé des articles, conçu des supports vidéo. Le projet était riche, exigeant, reconnu, jusqu'à recevoir plusieurs prix du Gouverneur militaire de Marseille. Pour notre collègue, la démarche contribuait à une meilleure compréhension de la guerre et de la paix : « une vraie réussite, d'une richesse pédagogique énorme ».

L'équipe n'avait aucun contact avec les autres « classes défense » et -à postériori- cela leur convenait très bien. En effet, la rupture survient lors de deux rassemblements académiques des « classes défenses ». Là, le décor change radicalement. L'enseignant décrit un choc : uniformes obligatoires, marche au pas, chants militaires, relevés de comportement, hiérarchie omniprésente, manipulations d'armes anciennes et modernes, simulateurs de tir, parcours d'entraînement, glorification des opérations extérieures. Rien à voir avec l'éducation à la paix. Pour lui, ces classes fonctionnent comme des incubateurs de patriotisme orienté, valorisant obéissance, discipline, esprit de corps : « il s'agit bien de banaliser l'institution militaire auprès des jeunes, dès le plus jeune âge ». La paix qu'ils promeuvent est reléguée au rang d'originalité anecdotique.

« Là, la prise de conscience fut forte que non seulement nous n'étions pas à notre place mais nous servions de caution à une militarisation forcée de la jeunesse ». Il parle d'une « fabrique de Stormtroopers », non pour provoquer, mais pour décrire la logique de formatage observée : uniformité, hiérarchie, effacement de l'individu. Cette expression traduit un malaise profond : son projet initial, fondé sur la culture et la réflexion, est instrumentalisé pour légitimer une présence militaire intrusive dans l'École. Le message institutionnel est clair : l'engagement militaire devient une voie naturelle, valorisée, structurante. L'École devient un sas vers l'armée.

L'équipe mettra fin à l'expérience. L'enseignant conclut : « nous sommes très loin d'un modèle éducatif qui vise à former des esprits critiques, autonomes et capables de préparer la société de demain aux défis qui nous attendent. L'École publique doit être un lieu de construction du jugement, de confrontation des idées, d'apprentissage de la coopération et de la solidarité. Elle ne doit pas devenir un outil de promotion d'orientations politiques ou stratégiques liées à la défense nationale ».

3. « Classes défense » : franchissement de la ligne éthique

Le cas du collège Henri-Matisse de Saint-Maximin illustre de manière concrète les dérives que nous devons redouter. Le 17 mars 2026, une visioconférence y est programmée, dans le cadre d'une « classe défense », avec David Harari, ingénieur franco-israélien surnommé « le père des drones ». L'intervention est destinée aux élèves de 3^e de la classe défense. Le contexte géopolitique rend ce choix explosif. Les drones militaires sont au cœur de conflits, notamment à Gaza, où des dizaines de milliers de civils — dont plus de 21 000 enfants — ont été tués depuis le 7 octobre 2023. Inviter une personnalité associée à ces technologies pose un problème éthique majeur. Même si le propos se veut technique -et il a été jugé comme tel- il ne peut être détaché de l'usage concret de ces armes. Et à ce stade, c'est bien derrière cette prétendue neutralité technique que se retranche l'Institution, via son Pôle académique « Valeurs de la République », pour cautionner la tenue de cette rencontre.

La CGT Educ'Action 83 a immédiatement interpellé les autorités académiques pour demander l'annulation de cette initiative, en soulignant le trouble qu'elle suscite dans le contexte actuel et les tensions qu'elle est susceptible de générer dans l'établissement — ce qui est déjà le cas — voire entre les usagers et leurs familles. Mais surtout, elle en pointe la dangerosité intrinsèque sur le plan éducatif. Les élèves concernés ont 14 ans. Ils ne disposent pas des outils critiques nécessaires pour appréhender le droit international, les frappes à distance, l'automatisation des décisions létales, la responsabilité juridique, les enjeux géopolitiques. L'École doit former des citoyens éclairés, pas exposer des adolescents à des discours susceptibles de banaliser des outils de guerre.

À partir du moment où l'on ouvre largement les portes de l'École à l'institution militaire, l'entrée de l'industrie de l'armement devient possible, puis banale. Ce qui est présenté comme une simple « découverte de métiers » ou « d'environnement technologique » se transforme en vitrine pour des technologies létales, dans un contexte international où ces mêmes technologies sont au cœur de controverses majeures. La frontière entre information et promotion est ténue et trop facile à franchir pour de jeunes esprits. L'École doit rester un espace de neutralité et de protection des élèves, condition indispensable au maintien d'un climat scolaire apaisé et de conditions de travail sereines pour les personnels.

Le jour de la rentrée de mars, le Rectorat a enfin tranché pour un maintien de cette visioconférence. La CGT Educ'Action 83 continue d'exiger son annulation.

4. L'exploitation du malaise de la jeunesse pour militariser l'École

Le premier paradoxe est brutal : le pouvoir instrumentalise ce qu'il nomme la « banalisation de la violence » (*Lettre d'Édouard Geffray aux parents d'élèves, 12 février 2026*) pour mieux légitimer la violence militarisée réelle dans l'École. Ainsi, après la tentative d'assassinat de notre collègue de Sanary-sur-Mer, Emmanuel Macron s'inquiète des « dangers des jeux vidéo pour la santé mentale des plus jeunes » (*Brut, 7 février 2026*) mais dans le même temps, l'institution qu'il dirige promeut des dispositifs où des adolescents manipulent des armes, s'exercent sur des simulateurs de tir, participent à des wargames et sont immergés dans des environnements militaires. Ce qui serait dangereux derrière un écran devient soudainement exemplaire lorsqu'il est estampillé « défense ». Fustiger « Fortnite » et « GTA » comme une menace mais normaliser Call of Duty en conditions réelles. Ce n'est pas une incohérence, mais une stratégie : utiliser l'émotion et la peur pour ouvrir les portes de l'École à la militarisation, tout en se posant en protecteur d'une jeunesse que l'on prétend « sauver ».

Car en réalité, ce premier paradoxe en prépare un second, plus profond. Une fois la violence virtuelle (jeux vidéo, réseaux sociaux, contenus numériques...) désignée comme péril, l'armée peut se présenter comme la seule institution capable de redonner des repères à une jeunesse plongée dans l'incertitude. Elle profite d'un contexte où les frontières entre guerre et paix, entre vie et mort, se brouillent sous l'effet de la saturation médiatique et des conflits permanents. Elle tire parti de cette confusion, pour séduire, rassurer, offrir un cadre, une identité, une promesse de stabilité. Ajoutons qu'avec un marché du travail sinistré, des études anxiogènes, Parcoursup et des perspectives d'avenir brouillées, la carrière militaire apparaît soudain enviable : claire, structurée, sécurisée et protectrice. L'armée devient alors un supplétif éducatif. Elle occupe ainsi l'espace laissé vacant par l'affaiblissement de l'École.

Pendant que cette militarisation avance, l'École, elle, est laissée à l'abandon. Le service public d'éducation est mis à mal, les moyens manquent pour réduire les effectifs par classe, renforcer l'accompagnement des élèves en difficulté et handicapés, développer l'éducation artistique et culturelle ou financer l'éducation à la paix, mais les partenariats militaires, eux, sont financés, structurés, pilotés. Ce choix est politique, il engage une vision de la société où l'on prépare les jeunes à « tenir leur rang » dans un monde conflictuel.

Au cœur de ces enjeux, une question décisive se pose : quelle mission assigne-t-on à l'École ? Former des esprits critiques, capables de comprendre le monde, d'analyser les rapports de domination, de défendre les droits sociaux, l'égalité et la paix ? Ou préparer des jeunes à accepter comme inévitable un monde structuré par la confrontation, la puissance militaire et la logique de bloc ? Les dispositifs d'acculturation à la défense, les « classes défense », le SNU et les interventions de figures liées à l'industrie de l'armement dessinent une réponse implicite : l'École est sommée de participer à la préparation des esprits à la guerre, en installant un lien organique entre Armées et jeunesse. Cette orientation rompt frontalement avec une conception émancipatrice de l'éducation. Il s'agit de préparer les élèves non pas à comprendre le monde, mais à obéir. On ne leur apprend pas à contester, à débattre, à désobéir lorsque les principes fondamentaux sont menacés. Une République qui habitue sa jeunesse à la verticalité hiérarchique plutôt qu'à l'exercice concret de la liberté ne forme plus

des citoyens éclairés, mais des exécutants disciplinés — et dans ce basculement silencieux se joue peut-être l'avenir même de la démocratie.

Les revendications de la CGT sont claires :

- Abandon des « classes défense » et du guide d'acculturation, ainsi que de tous les dispositifs et projets reposant sur un partenariat entre École et Armée.
- Développement de l'éducation à la paix, au droit international, à la coopération internationale
- Renforcement des moyens pour la culture, l'art, la pensée critique
- Protection des mineurs contre les stratégies d'influence.
- Refus de toute politique éducative visant à former des exécutants dociles plutôt que des citoyens libres, critiques et capables de contester l'ordre établi lorsque les principes démocratiques sont en jeu.



CGT France Travail PACA Libres, responsables, syndiqués !

La militarisation de la société : une dérive dangereuse

Le gouvernement français poursuit sa logique d'économie de guerre et sa course au surarmement. Parallèlement, les médias entretiennent la peur d'une « troisième guerre mondiale ».

Dans ce contexte de militarisation du pays, nos institutions, que ce soit France Travail, l'éducation nationale ou d'autres sont désormais instrumentalisées dans le cadre de cette stratégie globale. Les logiques liées à la guerre s'invitent progressivement dans la société et transforment notre quotidien.

Une cellule spéciale à France Travail :

Récemment, le ministre du travail a annoncé la création d'une cellule nationale ou « force spéciale défense » dédiée au recrutement pour l'industrie de l'armement et de la défense avec à sa tête une générale d'armée (Dominique Vitte). Cette annonce n'est pas d'anodine.

Selon le gouvernement, « Rien de mieux qu'un militaire pour parler aux militaires ».

Cette « Task Force » sera présentée lors de l'évènement « Toulon Défense Event » le 23 avril, en présence de la Préfecture du Var, du ministre du travail et du ministère des armées, notamment. Cet évènement qui présentera les métiers de la défense et de la sécurité publique s'adressera aux collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle.

Les premières informations relayées par les médias parlent d'une cellule qui devrait travailler à faire découvrir les métiers de l'industrie de la Défense et à orienter les candidats (usagers de France travail) vers ces métiers.

Déjà, en fin d'année 2025, un partenariat consolidé avec l'armée de terre avait été signé avec comme objectif le renforcement de la coopération des deux institutions en matière de recrutement et d'orientation professionnelle, (16000 recrutements de prévus pour 2026) ainsi que la valorisation des spécialités de l'armée de terre comme celle de combattant.

Les plus précaires et les plus jeunes seront les populations cible de France travail dans ce partenariat

Les outils pour préparer les consciences et contraindre les populations se mettent sournoisement en place. Dans ce cadre l'action de France Travail s'inscrit dans une promotion accrue des métiers militaires.

La CGT France Travail alerte fortement sur cette promotion, ces partenariats renforcés et la création de la cellule de recrutement

En effet, France Travail est aujourd'hui soumis à des objectifs de résultat avec une pression accrue sur les indicateurs de l'établissement. Avec le réseau pour l'emploi et l'application de la loi plein emploi, France Travail est aujourd'hui devenu un outil de coercition sur les demandeurs d'emploi.

CGT France Travail PACA

73 avenue William Booth

13012 Marseille

04 91 43 43 16

syndicat.cgt-paca@francetravail.fr



CGT France Travail PACA

Libres, responsables, syndiqués !

- Régression par décret du système d'indemnisation chômage qui a précarisé une bonne partie des demandeurs d'emploi, intérimaires ou salariés à temps partiel subi.
- Changement de politique sur l'orientation professionnelle avec mise en avant uniquement des métiers dits en tension et des formations afférentes.
- Augmentation du contrôle de la recherche d'emploi et donc des sanctions.
- Obligation de signer un contrat d'engagement sous peine de voir son allocation suspendue.
- Obligation de répondre aux offres d'emplois et de participer aux ateliers d'information, ou forum sectoriel, ou prestations décidées par France travail.

Cette instrumentalisation de FT pour « l'effort de guerre » que met en avant le gouvernement est dangereuse !

La loi plein emploi, dont la CGT France Travail demande l'abrogation, a clairement l'objectif de forcer les privés d'emploi et les jeunes à aller vers des emplois non choisis soi-disant en tension, elle s'applique donc à l'économie de guerre.

Alors que des restrictions budgétaires sont en cours dans des secteurs majeurs comme la santé ou l'éducation nationale, le budget consacré à la défense a quant à lui doublé depuis 2107 atteignant aujourd'hui 413 Milliards d'euros et une rallonge budgétaire de 57 milliards pour 2026. Cette manne financière va être consacrée en grande partie à l'industrie de la défense privée (Dassault, thales , safran etc...).

La CGT France Travail rappelle qu'elle n'est pas opposée au principe d'avoir une armée, mais à condition que celle-ci soit uniquement orientée vers la défense du pays et ne servent pas à s'engager dans des opérations extérieures.

Dans ce cadre, La CGT revendique la création d'un pôle public national de la défense dans le but d'encadrer l'industrie de l'armement.

La CGT France travail réaffirme son engagement pour la paix et le progrès social et s'oppose au discours « va-t'en guerre » du gouvernement. La guerre profite à l'impérialisme capitaliste, jamais aux travailleurs ou aux populations.

La CGT France travail PACA luttera avec l'ensemble de la CGT en direction de nos usagers pour que les privés d'emploi, les jeunes et les personnes en situation de précarité ne soient pas les victimes collatérales de la logique guerrière du gouvernement.

La CGT France Travail sera toujours du côté de la paix et dans toutes les luttes contre l'impérialisme et l'extrême droite.

CGT France Travail PACA

73 avenue William Booth

13012 Marseille

04 91 43 43 16

syndicat.cgt-paca@francetravail.fr

Communiqué CGT Arsenal Toulon



Les armes ne sont pas une marchandise et la guerre un jeu vidéo

Pour la CGT Arsenal de Toulon et sa section Naval Group, construire une frégate ou un sous-marin n'est pas la même chose que de produire des smartphones. Si l'on traite l'arme comme une marchandise banale, on finit par vouloir en vendre partout, à n'importe qui, uniquement pour la rentabilité financière d'entreprise privées.

Les différents projets en cours dans notre département, dénoncés par nos camarades de l'éducation, ne doivent pas mener à une acception sociale de l'armement dès le plus jeune âge.

Depuis des décennies, à l'Arsenal, nous concevons et entretenons des systèmes complexes pour la souveraineté de la France. **Nous connaissons le poids et la gravité de notre production.**

Or, nous constatons avec amertume que les armes sont aujourd'hui présentées aux plus jeunes comme des objets technologiques banals, voire attractifs, évacuant toute réflexion sur leur finalité réelle.

L'éducation nationale manque de moyens pour les savoirs fondamentaux, initier des collégiens à l'univers de l'armement sans un esprit ou une réflexion critique est un danger.

La jeunesse a besoin de moyen pour comprendre le monde qui l'entoure, pour apprendre, et pour construire la paix, non pour être préparée prématurément à une économie de guerre.


Aujourd'hui, la vente de l'armement à l'export, et devenu un business modèle pour notre industrie et ce n'est pas en armant la planète entière que les tensions s'apaiseront. **L'escalade et la surenchère de l'armement n'amèneront jamais la paix.**

La CGT Arsenal de Toulon, en lien avec la Fédération des Travailleurs de l'état revendique un pôle publique national de défense : un contrôle démocratique des ventes d'armes.

Les compétences de nos ingénieurs et ouvriers sont immenses et devraient être mise au service des populations : l'hydrodynamique, la gestion de l'énergie, les matériaux composites. Ces technologies ne doivent pas être captées par la seule économie de guerre.

Les industries de l'armement ne doivent pas se limiter uniquement à une vision belliqueuse afin d'offrir à nos jeunes une vision d'avenir durable.

Nous sommes fiers de notre savoir-faire pour la protection du pays, mais nous refusons que nos métiers soient présentés comme une simple filière de "business" ou de « marketing ».



Travailler pour le secteur de l'armement, travailler pour le ministère des armées, sont des missions essentielles qui doivent servir à protéger nos enfants, pas les sacrifier sur l'autel d'une quelconque économie de guerre.



Le budget de la défense augmente chaque année et à chaque nouvelle loi de programmation militaire, + 6.7 Mds € en 2026. C'est une économie de guerre qui a été décidée par le président Macron en réponse aux tensions internationales. Pour la CGT, le surarmement n'a jamais été un signal d'apaisement, bien au contraire ; il contribue à exacerber les volontés belliqueuses de dirigeants avides de faire prospérer le système capitaliste. La France n'en est pas de reste puisque, pour 2024, nous avons été classées 2^{ème} pays exportateur d'armes et une partie du budget de la LPM est basée sur les recettes de ces ventes.

Pour la CGT, l'AIA de Cuers entretient des matériels militaires au service d'une armée ayant pour mission la protection des populations ainsi que défendre l'intégrité de notre territoire. Dans ce même cadre, nous continuons de travailler au développement de notre rôle aux travers d'une volonté de diversification de nos missions, mais toujours au service des français.

Les massifs des Maures et de l'Esterel, la Ste Baume, le Verdon, le Centre Var et sa Provence verte sans oublier les îles d'or (Port Cros, Porquerolles, le Levant) sont des joyaux de la nature qui doivent être protégés. Et si le Var est le département le plus militarisé de France, il n'en demeure pas moins que, grâce à ses atouts écologiques, il est aussi le 2^{ème} département le plus boisé et l'un des plus visités.

C'est pour cela que notre syndicat porte la revendication de la création d'une 2^{ème} flotte opérationnelle de bombardiers d'eau sur le site de Cuers ou de Hyères. Avec une maintenance de ces aéronefs qui serait réalisée au SIAé (Service Industriel de l'Aéronautique) par l'AIA de Cuers.

Ainsi, le département serait pourvu d'une flotte de « canadais » prête à intervenir dans les plus brefs délais sur les massifs forestiers du Var, mais aussi des Alpes Maritimes et plus largement dans l'est de la région. Quant à la flotte basée sur Marignane, elle pourrait se concentrer sur les interventions de l'ouest de notre région où le besoin se fait de plus en plus ressentir au fil des années.

A cause du réchauffement climatique les périodes de sécheresse sont de plus en plus longues, et associés aux vents de plus en plus violents, les risques d'incendies n'en sont que

plus élevés. La probabilité de se retrouver confronté à un « méga feu » n'est pas à exclure.

Force est de constater que notre département et notre pays, avec la taille réduite de notre flotte de bombardiers d'eau, ne sont pas armés pour faire face à ce type de catastrophe ou à répondre à une multitude d'incendies simultanés.

Dans nos armées de nombreux avions deviennent obsolètes et sont remplacés par de nouveaux modèles. A l'heure du recyclage, ces matériels devront être déconstruits, certains éléments recyclés, ou d'autres éliminés. Beaucoup d'entre eux comportent des équipements contenant des substances dangereuses pour la santé, tel que l'amiante, les restes de kérosène, chrome 6... Pour réaliser ces déconstructions, qui de mieux que nos ateliers industriels étatiques pour recevoir ce type d'activité tant en terme de norme de sécurité, qu'en terme de potentiel professionnel et d'infrastructure industriel.

A Madame La Rectrice de l'académie de Nice.

A Monsieur le DASEN du Var

A Madame la Principale du collège Henri Matisse de Saint Maximin

Toulon, le vendredi 30 janvier 2026

Madame La Rectrice de l'académie de Nice,

Monsieur le DASEN du Var,

Madame la Principale du collège Henri Matisse de Saint Maximin

Nos organisations syndicales CGT Educ'action et FNEC FP FO ont été sollicitées par des enseignants du collège Henri MATISSE de Saint-Maximin, opposés à l'organisation d'une visioconférence le 17 mars prochain, qui sera animée de Tel-Aviv par David Harari, un ingénieur franco-israélien surnommé le « père des drones », pour faire la promotion de ces avions militaires sans pilotes de l'Etat d'Israël.

Dans le contexte actuel de génocide en Palestine, nos organisations syndicales considèrent inacceptable que cette conférence -organisée avec la classe défense d'une division de 3^{ème}- puisse avoir été envisagée.

Dans un premier temps, la direction du collège avait souhaité organiser un sondage au sein du collège pour demander le maintien ou l'annulation de cette visioconférence. Nos organisations considérant cette entreprise comme un instrument de division entre les collègues et de pressions sur celles et ceux qui ne l'acceptent pas avait mandaté Monsieur Olivier GERARD pour contacter Monsieur le DASEN du Var. Le contact a été pris le jeudi 22 janvier et nous prenons acte, avec satisfaction, que son intervention ait permis la suspension de sondage.

Mais, mandatés par des personnels enseignants de ce collège, nos organisations syndicales demandent l'annulation de cette visioconférence du 17 mars, au regard de la situation géopolitique au moyen orient.

D'une part, inviter devant un public de collégiens une personnalité dont la notoriété repose sur la conception d'un système d'armement pose un problème éthique majeur. Même si l'intervenant choisit un discours strictement technique, son identité publique demeure indissociable de l'usage militaire des drones, utilisés dans des contextes où des civils ont été tués. En l'occurrence, plus de 20.000 enfants ont péri depuis le début du conflit selon l'ONG Save The Children. L'Éducation Nationale a pour mission de protéger les élèves de toute forme de prosélytisme, y compris technologique ou militaire, et de veiller à ce que les contenus proposés soient adaptés à leur maturité.

Présenter à des mineurs l'inventeur d'une arme dont les conséquences humaines sont documentées revient à brouiller cette exigence de prudence éducative, en risquant de normaliser ou de banaliser des technologies létales auprès d'un public qui n'a pas encore les outils critiques nécessaires pour en saisir la complexité morale.

D'autre part, la venue d'une figure associée à l'armement militaire intervient dans un contexte géopolitique extrêmement tendu, où les drones occupent une place centrale dans plusieurs conflits. Dans un tel climat, l'invitation d'un acteur majeur de ces technologies peut être perçue comme une prise de position implicite ou comme une forme de légitimation d'outils utilisés dans des opérations ayant causé des pertes civiles. Cette perception, qu'elle soit fondée ou non, suffit à créer un trouble profond au sein de la communauté éducative, comme en témoignent les réactions de nombreux personnels. L'École a la responsabilité de maintenir un cadre apaisé, neutre et protecteur. Or, organiser une conférence susceptible de heurter une partie du personnel et de fragiliser la cohésion collective va à l'encontre de cette mission. Dans un établissement, la sérénité et la confiance sont des biens précieux : il est légitime de refuser une intervention qui risque de les mettre en péril.

Enfin, d'une manière générale, nous devons vous rappeler que nos organisations syndicales s'opposent totalement à la militarisation de l'École décidée par le gouvernement MACRON – LECORNU, notamment celle « d'acculturer » nos élèves en les incitant notamment à s'engager dans les forces armées.

Olivier GERARD

Secrétaire Général de la CGT Educ'Action de l'Académie de Nice

Rolando GALLI

Secrétaire Général de la FNEC-FP-FO



Union Départementale des syndicats CGT du Var
Bourse du travail, 13 Amiral Collet – 83000 Toulon

Toulon, le mardi 03 mars 2026

Madame la rectrice, Bonjour

Alerté par notre syndicat CGT Educ' Action, l'Union Départementale des syndicats CGT du Var souhaite vous interpellier sur la tenue prochaine d'une conférence sur les drones militaires au collège Matisse à Saint Maximin.

L'intervention est destinée aux élèves de 3^e de la classe défense. Le contexte géopolitique rend ce choix explosif. Les drones militaires sont au cœur de conflits, notamment à Gaza, où des dizaines de milliers de civils — dont plus de 21 000 enfants — ont été tués depuis le 7 octobre 2023. Inviter une personnalité associée à ces technologies pose un problème éthique majeur.

L'ensemble de nos syndicats CGT et notamment ceux issus de l'industrie de défense, pensent qu'une telle initiative dans la période actuelle est loin d'être à propos.

En effet, l'école de la république ne peut pas participer à la militarisation de la jeunesse, des esprits, de l'emploi, en banalisant la technologie des drones qui restent des engins de morts pour l'essentiel.

Nous souhaitons rappeler que « militaire » n'est pas un métier ; c'est un contrat où en le signant, la personne accepte de tuer ou d'être tué.

L'école de la république doit et même à travers ses classes défense faire la promotion de la culture de la paix ; et ne pas laisser croire que la guerre serait une sorte de jeu vidéo à travers la technologie des drones.

De notre point de vue, il s'opère un glissement profond dans la manière dont l'État français conçoit la jeunesse et la citoyenneté en renforçant la « cohésion nationale » par un vecteur militaire.

Le centre de gravité de cette stratégie s'est simplement déplacé vers un dispositif plus ancien, plus discret et surtout bien plus facile à étendre sans débat public : les « classes défense ». Présentes depuis longtemps dans les collèges et les lycées, elles constituent aujourd'hui la véritable colonne vertébrale de l'acculturation militaire de l'École. L'académie de Nice en compte déjà 35 à la rentrée 2025.

Le message institutionnel est clair : l'engagement militaire devient une voie naturelle, valorisée, structurante. L'École devient un sas vers l'armée.

Ce mouvement s'inscrit dans un contexte international marqué par la montée des nationalismes autoritaires, la glorification de la puissance militaire, la multiplication des conflits et la banalisation de la violence dans la culture populaire.

Le déclenchement à grande échelle d'une guerre en Iran dont on voit qu'elle s'étend rapidement, doivent retenir toute votre attention également et ainsi vous inviter à la mesure des actions éducatives.

Au cœur de ces enjeux, une question décisive se pose : quelle mission assigne-t-on à l'École ? Former des esprits critiques, capables de comprendre le monde, d'analyser les rapports de domination, de défendre les droits sociaux, l'égalité et la paix ? Ou préparer des jeunes à accepter comme inévitable un monde structuré par la confrontation, la puissance militaire et la logique de bloc ? Les dispositifs d'acculturation à la défense, les « classes défense », le SNU et les interventions de figures liées à l'industrie de l'armement dessinent une réponse implicite : l'École est sommée de participer à la préparation des esprits à la guerre, en installant un lien organique entre Armées et jeunesse. Cette orientation rompt frontalement avec une conception émancipatrice de l'éducation.

Nous vous demandons solennellement de pas laisser se tenir cette conférence au collège Matisse et au contraire de renforcer les équipes et les projets éducatifs qui portent la culture de la paix.

Les revendications de la CGT sont claires :

- Abandon des « classes défense » et du guide d'acculturation
- Développement de l'éducation à la paix, au droit international, à la coopération internationale
- Renforcement des moyens pour la culture, l'art, la pensée critique
- Protection des mineurs contre les stratégies d'influence

Veillez recevoir nos salutations syndicales

**Dans l'attente de vous lire
Monsieur ROMEO-GIBERTI
Secrétaire Général de l'Union Départementale des syndicats CGT du Var**

